

La Gazette de Thil

Décembre 2023 - Commune de THIL (51220)

Le Mot du Maire

En ce début d'année, les membres du conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux et plus particulièrement de santé, de bonheur et réussite dans tous vos projets familiaux.

Nous profitons de cet instant pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

2023 a vu le départ à la retraite de Madame AVOINE Françoise, bonne retraite à vous Françoise !

Cette dernière a été remplacée par Madame Edwige ATSIN. Bienvenue à vous Edwige !

En 2023, nous avons prévu de changer le chauffage de la salle polyvalente qui était devenu obsolète.

C'est chose faite. Une pompe à chaleur vient d'être installée.

Le projet le plus important pour cette année qui nous tient à cœur et je pense qu'à vous aussi c'est de réfléchir à nouveau sur la sécurité dans le village et que faire pour faire ralentir ces centaines de véhicules par jour qui traversent Thil ?

Nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Je vous souhaite à nouveau une très BONNE ANNEE !

Votre maire
Jeanne Jacquet

La Vie Pratique

La Mairie

La Mairie est ouverte au public les mardis et jeudis de 18h à 19h. Vous pouvez également voir le Maire ou une de ses Adjointes avec ou sans rendez-vous 03.26.03.11.34

Nouvelle secrétaire de mairie

Nous avons eu la joie en février 2023 d'accueillir Edwige ATSIN notre nouvelle secrétaire de mairie, en remplacement de Françoise AVOINE qui est partie en retraite en janvier dernier.

Conseil Municipal

Madame Champeaux, conseillère municipale depuis 2020 a donné sa démission pour raison personnelle.

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement pour la commune et ses habitants. Elle s'est notamment chargée de la réfection et du changement de boîtes aux lettres, la lourde gestion des chats errants, des panneaux d'affichage et bien d'autres points encore.

Budget 2023

COMMUNE DE THIL - BUDGET 2023

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
CHAP.	LIBELLE	BUDGET VOTE	CHAP.	LIBELLE	BUDGET VOTE
011	Charges à caractère général	184 427,62 €	70	Produits des services	1 400,00 €
012	Charges de personnel	59 400,00 €	73	Impôts et taxes	144 770,00 €
014	Attenuations des produits	67 400,00 €	74	Dotations, subventions et participations	40 982,00 €
65	Autres charges gestion courante	33 800,00 €	75	Autres produits de gsetionscourante	11 000,00 €
66	Charges financières	1 000,00 €	76	Produits financiers	512,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	77	Produits exceptionnels	1 070,00 €
68	Dotations aux provisions	1 000,00 €	13	Attenuation des charges	- €
023	Virement à la section investissement	19 711,00 €	002	Excédent antérieur reporté	168 004,62 €
	TOTAL	367 738,62 €		TOTAL	367 738,62 €
INVESTISSEMENT					
20,21,22,23	Depenses équipement(Travaux réalisées : Salle des fêtes, embellissement voirie	43 000,00 €	13	Subventions investissement	21 568,00 €
16	Remboursement emprunt et dettes	9 780,00 €	16	Emprunts	- €
	Crédits réportés	32 000,00 €	10	Dotations et fonds divers (FCTVA+ excédent de fonctionnement	37 749,69 €
			165	Dépôts et caution reçu	580,00 €
			27	Autres immobilisation financières (Dette remboursé par la CU GR)	4 500,00 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	19 711,00 €
			001	Solde d'exécution réporté	671,31 €
	TOTAL	84 780,00 €		TOTAL	84 780,00 €

La vie citoyenne :

Les 1.600 grands électeurs de la Marne, c'est-à-dire les élus départementaux et municipaux, ont été invités à voter le dimanche 24 septembre 2023 pour ce scrutin au suffrage indirect pour élire les nouveaux sénateurs.

A Thil , Madame Cécile Lemerle-Derbes a été élue Grande Électrice par le Conseil Municipal et s'est effectivement rendue à la Préfecture de Chalons en Champagne pour cette élection. Ont été élus : Anne-Sophie Romagny, Cédric Chevalier et Christian Bruyen.

Nous souhaitons une excellente retraite à notre ancien sénateur Yves Détraigne.

Merci de noter dans vos agendas les élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024 afin d'élire les 81 députés européens français parmi les 720 choisis au sein des Vingt-Sept états européens.



Anne-Sophie Romagny, Cédric Chevalier et Christian Bruyen

Mission Unesco :

Au terme d'une expertise approfondie, l'UNESCO a reconnu la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Ce Bien, inscrit au Patrimoine mondial au titre de paysage culturel, est la lumineuse démonstration du lien qui unit ce vin unique et son paysage de naissance, le savoir-faire champenois et l'excellence à la française.

Il faut savoir que cette inscription et validation peut être retirée, d'où une action et veille de tous les acteurs et citoyens doit être mise en place et renforcée.

C'est pourquoi les élus locaux ont été conviés à participer à un séminaire de Plan de gestion de la Mission Coteaux Maisons et Cave de Champagne. L'ordre du jour était le suivant en vue de l'élaboration du plan de gestion 2 afin de maintenir notre statut :

Présentation de notre bien et de son 1er plan de gestion,

Partage de l'expérience du paysage viticole du Piémont,

Restitution de l'évaluation de ce premier plan de gestion,

Ateliers participatifs sur les grands objectifs du prochain Plan de gestion

Suite à cette réunion du 21 septembre, nous avons été conviés à participer à ces ateliers courant novembre 2023

Atelier n°1 : Transmission & Médiation : connaissance et partage –

Atelier n°2 : Paysage & Patrimoine : protection, urbanisme et planification -

Atelier n°3 : Dérèglement climatique & Biodiversité : adaptation et anticipation –

Atelier n°4 : Développement touristique & économique : attractivité et rayonnement –

Notre commune a participé à l'atelier numéro 2.

Nous vous remercions d'avance pour votre action quotidienne afin de préserver et maintenir cette inscription.



Le saviez-vous ?

L'une des missions du [CoMAL SOLiHA](#) 51 à travers le département de la Marne est d'aider les seniors, les personnes à mobilité réduite et les personnes avec un handicap sensoriel à rester à leur domicile.

La règle d'or est d'anticiper pour évoluer dans un intérieur sécurisé comme équiper ses escaliers, rénover sa salle de bain avec une douche adaptée et des toilettes équipés. (Liste non exhaustive).

A cet effet un appartement témoin est visitable à Chalons en Champagne sur rendez-vous ou un petit truck Témoin peut se déplacer dans notre village sous réserve d'un nombre minimal de participants. De plus lors de ces visites vous serez renseignés des accompagnements administratifs et financiers dont vous pouvez bénéficier. Merci de vous faire connaître en Mairie de visu ou d'envoyer un mail : mairiedethil@wanadoo.fr si vous êtes intéressés.

Civisme

Opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec le supermarché Leclerc Saint Brice qui nous fournit le matériel (sacs poubelle, chasubles, gants). Merci au petit groupe de courageux qui s'est réuni le dimanche 26 Septembre et qui a réussi à ramasser près de 7kg de déchets aux abords de notre village.



Opération « Nettoyons le cimetière »

Merci au petit groupe de courageux qui a nettoyé le cimetière à l'approche des fêtes de la Toussaint le samedi 28 octobre.

Rappel des bonnes pratiques

Végétation débordante : la végétation des particuliers ne doit pas empiéter sur le domaine public, merci de veiller à l'entretien de vos haies, arbres et arbustes.

Bruits : pour vos travaux de jardinage et/ou bricolage merci de respecter les horaires suivants

- En semaine : 8h30-12h / 14h-19h
- Samedi : 9h-12h / 14h30-19h
- Dimanche : 10h-12h

Les entreprises doivent interrompre leur travaux de 20h à 7h, les dimanches et les jours fériés (sauf urgence)

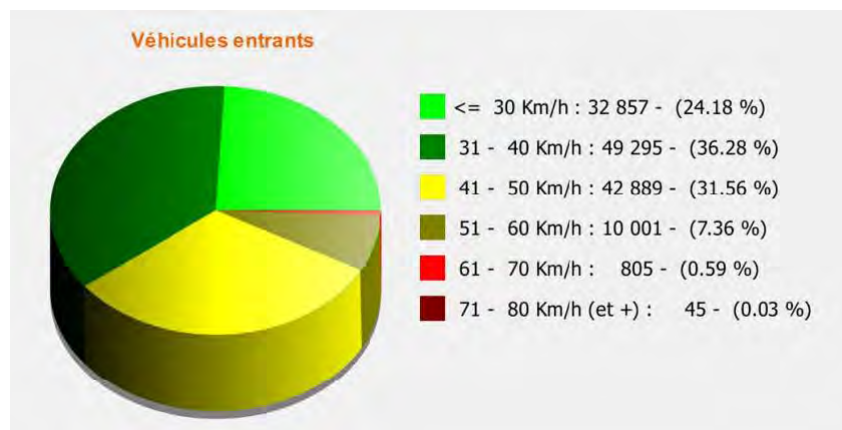
Déchets verts : il est interdit de les brûler dans votre jardin (Circulaire du 18/11/2011)

Entretien des trottoirs : été comme hiver il appartient à chaque riverain d'entretenir le trottoir devant chez lui (balayage feuilles mortes, déblayage et salage pour la neige et le verglas) Il en va de la responsabilité du riverain en cas d'accident par défaut d'entretien.



La sécurité dans le village

Rapport du radar pédagogique situé rue de la grande fontaine sur la période du 21/09/22 au 28/11/23:



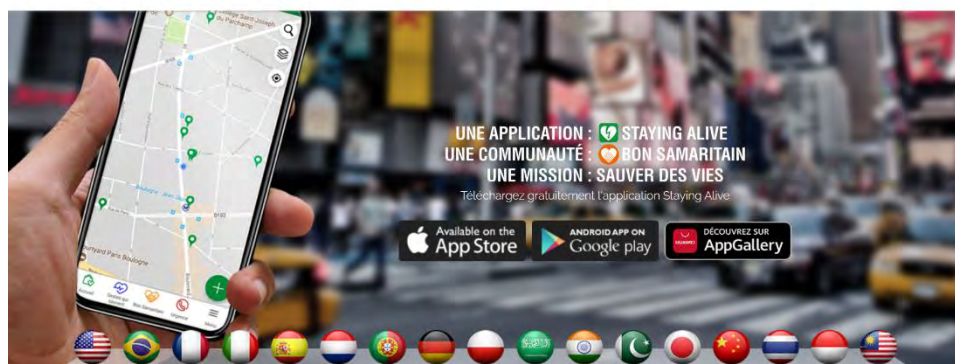
Rapport du nombre d'interventions de la gendarmerie dans notre village pour 2023

- 12 dont 5 accidents de circulation routière, 1 tapage et 1 ivresse publique
- 9 infractions sur 16h de sécurité routière
- 1 atteinte aux biens
- 67h de présence sur la commune



Défibrillateur

Défibrillateur sous le porche de la Mairie accessible 24/24, téléchargez l'appli :



Départ en retraite

Le 31 janvier dernier, notre secrétaire de mairie Françoise a pris une retraite bien méritée. Les deux villages Villers-Franqueux et Thil où elle était employée se sont réunis pour la remercier pour son travail et partager un moment convivial dans la salle communale de Villers Franqueux.

A cette occasion, Edwige notre nouvelle secrétaire a été présentée aux élus des deux villages présents.



La Vie du Village

Les travaux dans le village

Changement de chauffage à la salle polyvalente : installation d'une pompe à chaleur 32.352€ (subvention de 7.818€)

Pour protéger le matériel de la commune (tondeuse, rotofil...) une porte sécurisée a été installée : 4.000€

Le petit sentier entre 2 maisons rue du clos a été goudronné : 6.000€

Contrôle sécurité salle polyvalente (obligatoire tous les 4 ans) : mise aux normes 3.000€

Le groupe des marcheurs de Thil Rendez-vous **tous les jeudis 13h45** sur la place de la Mairie.



Le groupe jeux de société / Belote

Rendez-vous **tous les lundis 13h45** dans la salle du Conseil de la Mairie



Le sport à Thil

Tous les lundis de 18h15 à 19h à l'annexe de la mairie avec Justine Coaching.



Le repas des aînés



Cérémonie du 8 Mai



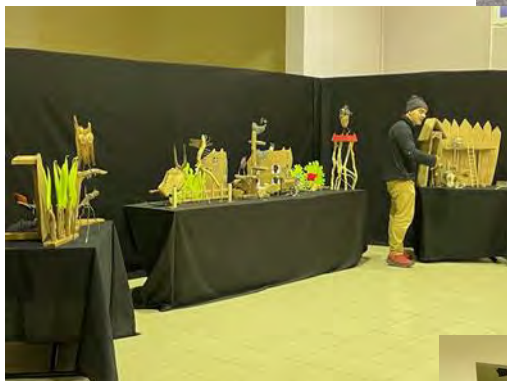
Festivités des 13/14 Juillet



Cérémonie du 11 Novembre



Noël



Noël solidaire

En partenariat avec l'association « Deux mains c'est maintenant » la commune a remis une dizaine de calendriers de l'avent inversés pour les plus démunis (produits d'hygiène, vêtements chauds, gourmandises) merci à tous ceux qui ont participé à cette belle démarche.



L'Info en plus

L'État civil

Mariage :

Rémy TABAKA et Maëva FOURNIER 20 mai 2023

Laurent PIESENS et Sandrine MARTEL 08 juillet 2023

Félicitations aux jeunes mariés !

Décès :

Louis Georges BACHELLEZ 11 juin 2023

Nos sincères condoléances à la famille du défunt.



Les époux PIESENS-MARTEL

Recensement de la commune

Le village compte désormais **312 habitants**.

Bienvenue aux nouveaux habitants :

Rue de Courcy

-M. et Mme Meunier

-M. et Mme Hollande

-M. et Mme Mathieu

Route de Villers

-M. et Mme Sol-Giacobbe

-M. et Mme Cayer



Focus sur une entreprise du village...



Aurore LORRAIN est thiloise depuis 2021.

Le magazine Comm'une Découverte a été créé en 2015 par Aurore LORRAIN. Le magazine a pour but de mettre en avant les activités culturelles et économiques des communes de la Marne, de l'Aisne et

des Ardennes. Vous pouvez le retrouver dans différents points de dépôts. Comm'une Découverte est également une agence de publicité, spécialisée dans la création de supports de communication print et web. Aurore et son équipe mettent à votre service leur créativité et leur savoir-faire pour vos projets de communication. Chaque client est unique, toute création est entièrement personnalisée selon les besoins de chacun.





HALLOWEEN Merci à Sophie RIEGEL et Laurence POPPE d'avoir organisé Halloween pour les enfants de Thil. Merci aux villageois de les avoir accueillis gentiment et généreusement.



Le site internet www.commune-thil51.fr



Panneau Pocket l'application gratuite à télécharger pour rester informé ou être alerté des dernières news de la commune. Si vous avez besoin d'aide pour installer l'application sur votre smartphone ou sur votre ordinateur nous pouvons vous aider à distance ou sur rendez-vous à la permanence de la mairie. Pensez à mettre à jour votre application en vous connectant sur Apple Store ou Google Play.



Livret nouveaux habitants

Vous êtes nouveaux à Thil ou vous voulez simplement connaître les services et les infos utiles de notre village ? Le dépliant est à jour et disponible en mairie ou sur notre site internet.

Agenda 2024

Repas des anciens : 23 Mars 2024

Élections européennes Dimanche 9 Juin 2024



Collecte lunettes club « Solidarité » du collège de Saint Thierry

Suite à l'appel au don de lunettes usagées, plusieurs dizaines de paires ont été déposées à la mairie. Les professeurs et les collégiens membres du club « Solidarité » remercient tous les généreux donateurs ! La boîte de collecte reste sous le porche de la mairie.

C'est nouveau près de chez vous voire chez vous !



• Tous les services d'un magasin d'optique à domicile.

• Déplacement gratuit sur le lieu de votre choix.

• Un large choix de montures.

• Une paire de lunettes achetée, la 2nde à partir d'un euro.

• Tiers payant avec votre complémentaire.

• Livraison et service après-vente

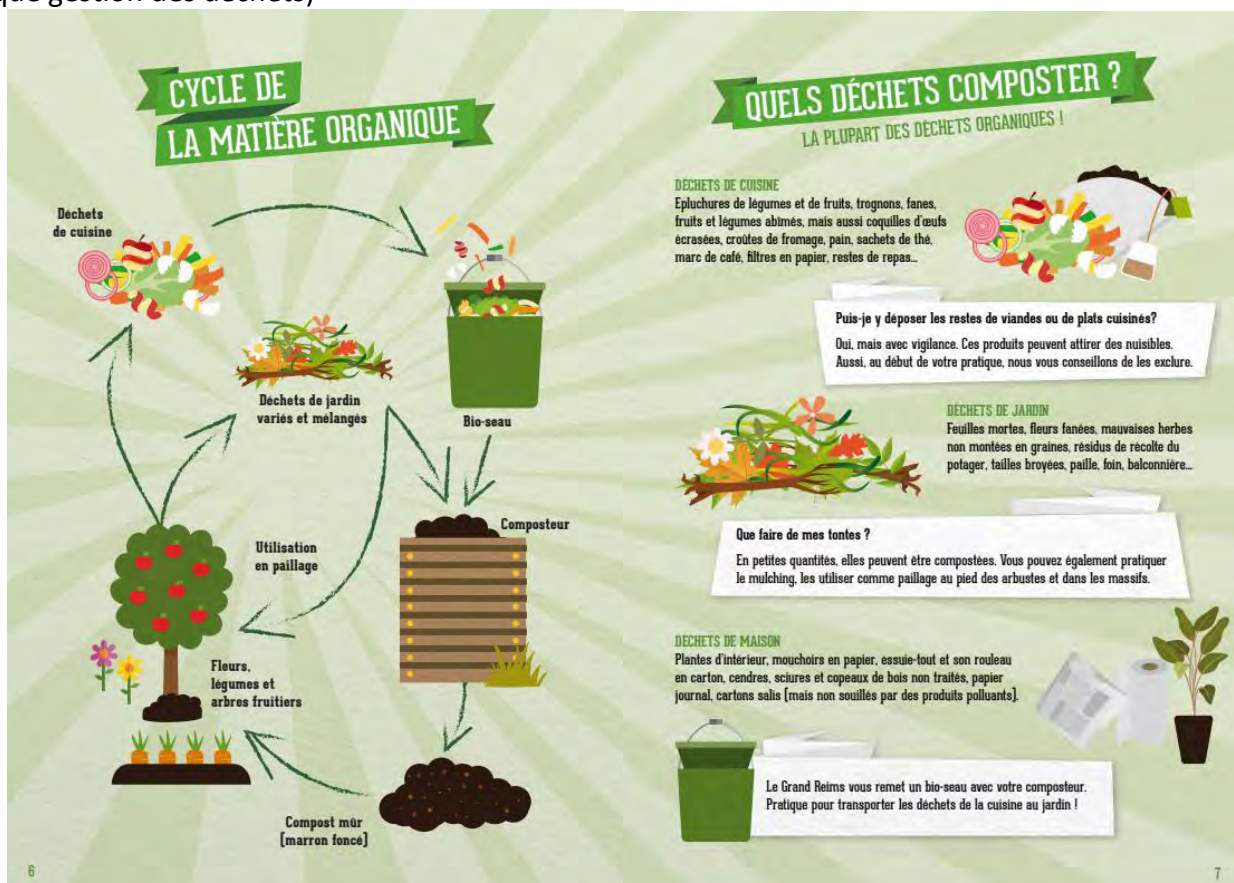
Les Lunettes d'Anaïs

DUMONT Anaïs
optique.anais@gmail.com
06 67 25 11 99

@leslunettesdanais



C'est d'actualité : LE COMPOST (retrouvez le fascicule complet sur www.grandreims.fr > rubrique gestion des déchets)



Recettes

GALETTE DES ROIS Préparation : 10min-Cuisson : 30-35min

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 125gr d'amande en poudre
- 50gr de beurre
- 100gr de sucre en poudre
- 2 œufs
- 1 jaune d'œuf
- extrait de vanille
- 10gr de maïzena
- 10cl de lait
- 1càc de rhum



- Battre les deux œufs avec le sucre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse;
- Ajouter la maïzena délayée dans le lait froid, cuire à feu doux jusqu'à ébullition en remuant, laisser épaissir et retirer du feu ;
- Ajouter la poudre d'amande, la vanille, le rhum et le beurre coupé en morceaux ;
- Garnir le premier fond de pâte, le recouvrir avec l'autre pâte et bien souder les bords. Badigeonner avec le jaune d'œuf ;
- Faire cuire en bas du four préchauffé à 180° pendant 30 à 35 min, la galette est cuite lorsque l'on peut la soulever sans qu'elle ne plie.

SOUPE À L'OIGNON GRATINÉE

Pour 4 personnes - Préparation : 10min - Cuisson : 40min

Ingrédients :

- 8 oignons
- 1 gousse d'ail
- 15 gr de farine
- 1l de bouillon
- 1 feuille de laurier
- poivre et sel
- 8 tranches de pain
- 80 gr de gruyère



- Préchauffer le grill du four ;
- Hacher les oignons et les faire fondre dans le beurre à feu moyen jusqu'à ce que les oignons roussissent ;
- Saupoudrer de farine et ajouter l'ail haché, bien mélanger,
- Verser le bouillon chaud, ajouter le laurier et laisser cuire 15min ;
- Rectifier l'assaisonnement ;
- Répartir le gruyère sur les tranches de pain et les faire gratiner au four ;
- Verser la soupe dans les bols et déposer les tranches de pain au-dessus.

BON APPÉTIT !!!

Comité de rédaction

J. LABBE-J. JACQUET- C. DELARUOTTE

C.LEMERLE-DERBES -G. NASOY-D. CHAMPEAUX-D.TELLIER-JONOT

Mairie de THIL - 1 place de la Mairie - 51220 THIL

Tél/Fax : 03.26.03.11.34 - mairiedethil@wanadoo.fr